

EN PALESTINE du 6 au 11 avril 2011...

La colonisation israélienne est l'obstacle principal à la reprise des pourparlers de paix avec l'Autorité palestinienne surtout depuis que les Etats-Unis ont opposé leur veto à une résolution du Conseil de Sécurité de l'ONU qui demandait à Israël d'arrêter son processus de colonisation dans les territoires palestiniens, en février dernier.

Or, l'autorité Palestinienne l'a réaffirmé : le gel de la construction des colonies est le préalable à toute négociation de paix.

Dans ce contexte, le mouvement de reconnaissance officielle de l'Etat palestinien, libre et indépendant sur les frontières de 67 avec Jérusalem Est pour capitale par de nombreux pays d'Amérique Latine (Brésil, Bolivie, Argentine, Equateur, Paraguay, Guyana, Uruguay, Pérou...) depuis fin 2010, fait l'effet d'une bombe dans le monde diplomatique et représente une importante avancée sur la scène politique dont notre association veut s'emparer pour amplifier son écho, en France et en Europe.

Une déclaration unilatérale d'un Etat palestinien peut gagner du terrain, devenir une réalité et une priorité des sociétés civiles et des Etats pour mettre au pied du mur Israël, les Etats-Unis et l'ONU.

Notre délégation ira à la rencontre du peuple palestinien. Il s'agira de comprendre comment se matérialise la colonisation israélienne, le mur de séparation, les check-points, l'étouffement économique des villes et camps de réfugiés.

Nous échangerons avec les responsables palestiniens des différentes factions politiques, avec les comités populaires des camps et avec des responsables associatifs locaux. Nous rencontrerons les pacifistes, anticolonialistes et responsables politiques israéliens qui représentent une alternative politique. Composée d'une 50^{aine} d'élus, de responsables politiques, associatifs ...La délégation relayera la voix du peuple palestinien en quête de liberté. Elle montrera que des élus et citoyens français ne sont pas prêts à abandonner la justice et l'application du droit international.

**Cette délégation se veut pluraliste, ouverte, engagée et déterminée
pour être entendue sur ses valeurs de justice et de paix.**

S O M M A I R E

Aller en Palestine	p.3
Quelques repères	p.4
Territoires occupés	p.5
Réfugiés depuis plus de 60 ans...	p.6
Les réfugiés de la diaspora et le droit au retour	p.8
Repères actualité	p.10
La reconnaissance de l'Etat palestinien, un coup de tonnerre !	p.12

Pour plus de renseignements sur les aspects politiques, la cartographie... deux sites intéressants à consulter :

monde-diplomatique.fr

solidarite-palestine.org

On vous recommande aussi les articles du **journal Humanité** qui « tracent » depuis des années les questions israélo-palestiniennes et le blog de **Julien SALINGUE**, Doctorant de l'Université de Paris 8 en Sciences Politiques qui est bourré d'articles intéressants.

Pour ceux qui n'ont aucune notion, qui ne connaissent pas l'histoire, qui n'ont pas de vision précise du contexte (territoires palestiniens, camps de réfugiés, villes, frontières, check-points...)...ou simplement pour ceux qui veulent avoir un aperçu très clair, rapide et précis de la Palestine dans son ensemble, avec des cartes, des photos, des textes courts, un langage concis, une approche à la fois simple et correcte, voici un site à ne pas manquer :

enpalestine.info/palestine-voyage.htm

Aller en Palestine...

Un voyage en Palestine n'est pas neutre. Il s'agit de permettre aux participants de comprendre "la question palestinienne" par leurs propres moyens et grâce à leur vision et expérience sur place : appréhender le terrain, voir le mur, "passer de l'autre côté", là où vivent les réfugiés dans les camps, franchir les fameux check-points (points de contrôles militaires israéliens), comprendre la typologie des lieux et des frontières, discuter avec les Palestiniens mais aussi avec des Israéliens anticolonialistes, essayer de comprendre les revendications, les aspirations et les luttes du peuple palestinien en quête de reconnaissance, de liberté et d'un Etat viable.

Ce voyage permettra aussi d'avoir une vision plus claire des différentes composantes de la société palestinienne et de s'apercevoir que le conflit unit les Palestiniens, qu'ils soient musulmans, chrétiens ou athées, dans les mêmes revendications territoriales et politiques.

Ce voyage favorisera avant tout les échanges avec des responsables politiques, associatifs et avec les populations. Il permettra d'aller à la rencontre et de partager, un temps, le quotidien de Palestiniens, ceux des camps de réfugiés notamment et, nous l'espérons, de partager des moments forts de solidarité.

Territoires occupés...

En Israël/Palestine, il y a des routes réservées aux citoyens israéliens - des routes ultra sécurisées que seuls les colons et l'armée peuvent emprunter - et d'autres réservées aux Palestiniens, souvent en contre bas et non asphaltées... Les Palestiniens ne sont pas libres de leurs déplacements ; ils sont soumis à des contrôles et des vexations permanents, à un système kafkaïen de permis et d'autorisations. Mais surtout cela paralyse l'économie palestinienne et toute initiative de développement. La Palestine est sous occupation militaire et l'armée israélienne peut pénétrer en territoire palestinien quand bon lui semble. **C'est pourquoi, on parle de « territoires occupés » pour la Cisjordanie et la bande de Gaza.**

Ne vous imaginez pas aller sur un territoire désertique : **en Palestine, il y a des villes (très anciennes même !), des villages...et des camps de réfugiés...**Malgré l'occupation, les palestiniens tentent d'organiser le quotidien, l'économie, la vie...Les palestiniens travaillent ou tentent de travailler malgré le fort taux de chômage et l'asphyxie de l'économie palestinienne à cause de l'occupation. Les ressources (notamment agricoles) sont exploitées depuis des millénaires, le tourisme est présent, tous les métiers sont représentés, l'éducation l'une des plus développée dans le monde arabe même si c'est un challenge de tous les jours ! Les structures du futur état parmi les plus démocratiques de la région. Sans l'occupation illégale israélienne, l'économie palestinienne serait prospère et le pays dynamique. Cela se ressent lorsqu'on traverse les paysages, les villes et villages.

On reconnaît les camps de réfugiés à leur construction : rues non asphaltées, ruelles étroites, pas de plan d'occupation des sols donc, pas ou peu d'infrastructures collectives (eau, électricité, voiries...), maisons entassés, voire empilées (les tentes ont progressivement disparu pour laisser place à des constructions hétérogènes). Les camps peuvent jouxter les villes (parfois, on reconnaît à peine la « frontière » entre un camp et une ville).

Les principales grandes villes, les villages et camps de réfugiés sont isolés les uns des autres et leur accès est conditionné par des « check-points », des barrages militaires israéliens. Il y a environ 600 points de barrages israéliens, souvent fixes, parfois mobiles.

Ajoutons au « décor » l'encerclement des territoires palestiniens par le ou plutôt les murs¹ commencés en 2005 dont les tracés représentent 700 kms en Cisjordanie (rappelons que la Cisjordanie est grande de 130 kms au maximum du nord au sud !).

¹ On ne peut, en effet, pas parler d'un mur mais de plusieurs murs car il n'y a pas de continuité du mur, celui ci encerclant des territoires isolés les uns des autres de fait...rendant les territoires palestiniens comme un gruyère !

Ce « mur » pénètre profondément en territoire palestinien et sépare les Palestiniens entre eux davantage que les Palestiniens des Israéliens ! ².

Réfugiés depuis plus de 60 ans...

Il y a environ 8 millions de palestiniens mais 70% d'entre eux ne vivent pas en Palestine, poussés à l'exil par les événements de 1948 (création de l'Etat d'Israël).

Nombre d'habitants palestiniens (sur les territoires palestiniens, Cisjordanie et bande de Gaza) :
3,8 millions d'habitants soit :

- ❖ 2,4 millions en Cisjordanie (parmi eux 700 000 ayant le statut de réfugiés... Les autres habitent les villes et villages palestiniens)
- ❖ 1,4 millions dans la bande de Gaza (parmi eux 1 millions de réfugiés)

80% sont musulmans et 20% sont chrétiens (on ne comptabilise pas les non-croyants).

Pour info, il y a 7,2 millions d'habitants en Israël.

75% sont juifs, 20% sont « les Palestiniens citoyens d'Israël » et 4.4% sont dits "autres" (immigrants non enregistrés comme juifs au Ministère de l'Intérieur, chrétiens non-arabes et résidents sans religion déclarée).

La densité de la population est de 307 habitants au kilomètre carré pour Israël,
De 602 habitants au kilomètre carré en Cisjordanie,
De 4000 habitants au kilomètre carré à Gaza... !

Suivant la définition de l'UNRWA, il y a aujourd'hui **4,3 millions de réfugiés palestiniens dans le monde (réfugiés de 1948 enregistrés et leurs descendants)**, dont 1,3 million vivent dans 59 camps de réfugiés répartis entre la bande de Gaza, la Cisjordanie, la Jordanie, la Syrie et le Liban.

On estime à environ 1,5 million le nombre de réfugiés qui ne sont pas enregistrés par l'UNRWA.

Au nombre de 770.000 sont les réfugiés et leurs descendants expulsés de leurs terres en 1967.
Au nombre de 260.000, les Palestiniens et leurs descendants déplacés en Israël depuis 1948.

² Le mur ou barrière de séparation israélienne est une barrière construite par Israël en Cisjordanie sous le nom de "clôture de sécurité" (security fence) dans le but officiel d'empêcher physiquement toute intrusion d'activistes palestiniens en Israël et de lutter contre le terrorisme. Cette barrière, dont le tracé de près de 700 km est controversé et a été redessiné à plusieurs reprises notamment sous les pressions internationales, consiste dans sa longueur en une succession de murs, de tranchées et de portiques électroniques. Le projet a suscité une grande controverse entre une majorité des civils israéliens qui y voient une protection supplémentaire apportée par cette barrière depuis le déclenchement de la Seconde Intifada et les détracteurs de la barrière, dite "mur de la honte" qui dénoncent l'atteinte aux droits de l'homme et voient comme une tentative d'annexion de territoires, son tracé qui place de fait une partie des territoires palestiniens occupés de Cisjordanie du côté israélien. Source Wikipédia

Répartition des réfugiés enregistrés par l'UNRWA :

Jordanie : 1 800 000

Bande de Gaza : 1 000 000

Cisjordanie : 700 000

Liban : 400 000

Syrie : 400 000

Au moment de la *nakba*³, la grande majorité des Palestiniens habitants sur les territoires qui deviendront Israël, s'est réfugiée dans les pays voisins (Liban, Syrie, Jordanie) et sur les territoires restés palestiniens (bande de Gaza et Cisjordanie), dans des camps provisoires, de manière précaire, aux côtés des villes et villages palestiniens. Un provisoire qui dure plus de 60 ans et qui voit grossir la population des camps et leur précarité.

La *nakba* est un épisode marquant et traumatisant de l'histoire du peuple palestinien qui devient un peuple de réfugiés, un peuple exilé, sans patrie, un peuple laissé pour compte aux yeux des grands puissants de ce monde, puisque la bande de Gaza et la Cisjordanie où s'entassent désormais les palestiniens (de souche et réfugiés) ne sont pas reconnus comme un Etat mais comme des « territoires occupés » (par Israël).

C'est aussi le début de plus de 60 ans de violation de l'état d'Israël des droits internationaux⁴ notamment par la poursuite continuelle de la colonisation en Cisjordanie⁵.

³ *naqba* ou *nakba* : littéralement, la catastrophe, c'est-à-dire défaite des armées arabes contre les milices sionistes en Palestine en 1948, et l'expulsion, l'exode de la plupart des arabes palestiniens de l'entité juive créée par le partage de la Palestine et devenue l'état d'Israël. *Source : Wikipédia*

⁴ Résolutions 181 (1963), 194 (1964), 242 (1967), 338 (1973), 1322 (2000) du Conseil de Sécurité des Nations Unies et la résolution ES-10/14 et ES-10-15 jugeant illégale la construction du mur de séparation.

⁵ Les colonies israéliennes désignent des communautés de peuplement établies par l'État d'Israël sur des territoires de la Palestine mandataire, en Cisjordanie et à Gaza, qui ne faisaient pas partie des frontières délimitées par les accords d'armistice israélo-arabes de 1949. Pour le droit international, il s'agit là d'une violation de la IVe Convention de Genève. Le gouvernement israélien, quant à lui, refuse le terme de « colonies » et parle le plus souvent d'« implantations »... Ces colonies « israéliennes » sont exclusivement peuplées de Juifs (alors qu'en Israël, il y a 20% de citoyens d'origine non-juive) et leurs habitants bénéficient de la citoyenneté israélienne, avec certains privilèges fiscaux ou sociaux.... La Résolution 242 (1967) des Nations unies demande à Israël de se retirer « des territoires occupés » (version officielle française) ou « from occupied territories » (version officielle anglaise). De plus, l'article 35 de la charte des Nations unies interdit toute modification des frontières par la force. *Source Wikipédia*

L'évolution de la Palestine de 1946 à 1999



Voir **ANNEXE 2 (page 1)**

Les 20 dates-clefs du conflit israélo-palestinien, publié en 2007 par Dominique Vidal.

Les réfugiés de la diaspora et le droit au retour

Si le peuple palestinien reste uni dans sa quête d'indépendance et de liberté, les conditions de vie des Palestiniens dispersés sont très différentes suivant l'Etat qui les a accueillis... Ils sont toujours lourdement tributaires de l'Office de secours et de travaux des Nations unies (UNRWA), établi en 1949 pour leur venir en aide.

Si les Palestiniens du Liban subissent davantage de précarité, exclusion et discrimination, la situation de l'ensemble des réfugiés palestiniens de la diaspora est critique et les relations avec les pays d'accueil, parfois complexes.

Une majorité de **réfugiés palestiniens au Liban** vit dans 12 camps surpeuplés. C'est la proportion la plus élevée parmi les populations de réfugiés, exception faite de Gaza. Ils sont lourdement tributaires de l'UNRWA qui reste pour eux la seule source de services d'éducation et de santé ainsi que d'autres services sociaux... bien que cet organisme n'a ni les ressources ni, dans certains cas, le mandat voulu pour répondre convenablement aux besoins des 350 000 réfugiés.

Ces Palestiniens vivent dans des conditions de grande précarité. La législation libanaise leur interdit de participer à la vie politique, économique et sociale du pays. Des dizaines de métiers leur sont

interdits. Malgré l'explosion de la démographie, le gouvernement oppose un *veto* à l'extension des camps. Le surpeuplement et l'insalubrité rendent la vie dans les camps du Liban extrêmement difficile.

Il y a plus de 1 800 000 **réfugiés palestiniens en Jordanie** dont 280 000 vivent dans 10 camps (le plus important étant le new Amman créé en 1955 avec près de 30 000 réfugiés).

Les autres Palestiniens se sont peu à peu intégrés à la société jordanienne. La Jordanie historique, étant surtout peuplée de bédouins, l'apport palestinien représente aujourd'hui environ 60% de la population et participe au dynamisme économique et social du pays. Ils sont porteurs de la nationalité jordanienne.

Les Palestiniens des autres pays d'accueil n'ont généralement pas la nationalité de leur pays de résidence et sont reconnus uniquement comme "réfugiés palestiniens".

C'est le cas des 420 000 **palestiniens qui vivent en Syrie** (dont 112 000 dans 10 camps de réfugiés). Les Palestiniens de Syrie possèdent les mêmes droits qu'un citoyen syrien : santé, éducation (mis à part certains postes de fonctionnaires).

La question des réfugiés de Syrie ou de Jordanie, n'est donc pas celle de l'exclusion ou de la discrimination comme au Liban, ni même, dans une certaine mesure, celle de la précarité, mais une question politique.

Car la question des réfugiés dans sa globalité, reste le nœud du conflit israélo-palestinien. Elle fait suite à la fuite des Palestiniens de leur terre (et surtout aux conditions de ces départs forcés), l'Etat d'Israël refusant obstinément leur retour sur cette terre, afin de garantir à Israël une « majorité juive ».

En 1948, la loi israélienne sur les « propriétés abandonnées » a en effet permis la saisie des biens de toute personne « absente ». Elle va alors définir les Palestiniens qui avaient fui leurs villages à cause de la guerre, comme « absents ». Les anciens villages arabes seront détruits, et leurs terres vont être redistribuées à des communautés agricoles juives, formalisant légalement la volonté d'empêcher tout retour.

Cette politique de refus du retour des réfugiés palestiniens est restée constante jusqu'à nos jours et aucun accord de paix ne pourra faire l'impasse sur la question des droits civiques et du droit au retour des réfugiés.

Voir ANNEXE 3 (page 17) Le droit au retour n'est pas négociable, par Ahmed Moor

Repères actualités...

En février 2011, en plein soulèvement populaire dans les pays arabes, un événement majeur est venu perturber un peu plus encore les relations entre la Palestine et les Etats-Unis mais surtout la crédibilité des américains dans la recherche d'une paix juste et durable dans la région et la reprise des négociations. **Les Etats-Unis ont en effet opposé leur veto à une résolution du Conseil de Sécurité de l'ONU qui demandait à Israël d'arrêter son processus de colonisation dans les territoires palestiniens.**

ANNEXE 4 (page 19)

Grandes dates de la colonisation israélienne dans les territoires palestiniens depuis 1967, *Chronologie AFP publié par Le Point.fr le 15/03/2010*

La colonisation israélienne est l'obstacle principal à la reprise des pourparlers de paix avec l'Autorité palestinienne⁶.

Les États-Unis, membre permanent du Conseil, ont bloqué la résolution malgré le fait que la majorité des membres du Conseil de sécurité de l'ONU était en faveur de cette résolution et ont voté *pour* (cette dernière était d'ailleurs coparrainée par 130 pays membres de l'ONU). Elle réaffirmait « que les colonies israéliennes établies dans les territoires palestiniens occupés depuis 1967, y compris Jérusalem-Est, sont illégales et constituent un obstacle majeur à la réussite d'une paix juste, durable et globale ». Elle ajoutait aussi qu'elle « réitère sa demande qu'Israël, la puissance occupante, cesse immédiatement et totalement toutes les activités de colonisation dans les territoires occupés palestiniens ».

C'est la première fois depuis son élection que l'administration de Barack Obama utilise son droit de veto au Conseil de sécurité.

Pire que cela, pendant que le monde observe les bouleversements dans les pays arabes, Israël et l'Europe en profitent pour consolider leurs relations. Depuis le 23 février, Israël jouit d'un rehaussement de ses accords commerciaux avec l'Union Européenne, sans qu'aucune condition ne lui soit imposée, notamment celle du respect des droits de l'Homme ! Ces accords avaient été notamment suspendu depuis 2008 suite à l'offensive d'Israël contre Gaza, accusé d'avoir utilisé

⁶ Les territoires du futur État palestinien occupés par l'armée israélienne regroupent la Cisjordanie (Jérusalem-Est inclus) et la bande de Gaza. Depuis les accords de paix d'Oslo (1993) et malgré la décision prise en 1992 de geler la colonisation israélienne en territoire palestinien pour permettre la création d'un futur Etat palestinien, Israël n'a eu de cesse de continuer sa construction de colonies juives dans les territoires palestiniens et de routes « sécurisées » pour y accéder. C'est une des principales raisons du blocage du processus de paix. Avec l'arrivée de Benyamin Netanyahou en 1996, on passe un cran au dessus dans l'escalade puisque qu'il autorise l'ouverture d'un tunnel longeant l'esplanade des Mosquées depuis Jérusalem-Est, ce qui est considérée comme une provocation par les palestiniens. De fait, en 1997, il annonce la reprise de la colonisation juive dans une partie de la ville de Jérusalem Est (considérée comme la capitale de l'Etat palestinien...). Depuis lors, Israël poursuit activement sa politique de colonisation des Territoires occupés et à Jérusalem-Est sans qu'aucune résolutions internationales ne parviennent à la stopper. Les bulldozers et les pelleteuses israéliens continuent leurs chantiers de destructions de maisons ou confiscation de terres palestiniennes et de construction de nouvelles citées, des colonies, occupées par des familles israéliennes (souvent d'ailleurs, des familles socialement pauvres ou ultrareligieuses, notamment ceux partis de Gaza).

des bombes chimiques (ce qui est avéré) qui avait fait des milliers de morts ! Oublié donc Gaza ! Oublié les poursuites pour utilisation d'armes chimiques ! Bienvenue aux accords économiques !

De leur côté, les palestiniens ont décidé de se retirer des pourparlers de paix tant qu'Israël continuait sa politique de colonisation. Le veto des Etats-Unis a choqué les palestiniens et plusieurs manifestations se sont déroulées en Cisjordanie. Elles ne sont pas sans être en lien avec l'actualité dans les pays arabes, les Palestiniens ayant également apporté leur soutien aux révoltes arabes en organisant des manifestations en Cisjordanie. Rappelons qu'ils ont été les premiers à combattre dans les rues (*Intifadas*⁷) et à rechercher un modèle démocratique arabe.

ANNEXE 5 (page 20)

« J'éprouve bonheur, fierté et espoir ! », Entretien avec Leïla Shahid, propos recueillis par Denis Sieffet dans Politis du 3 mars 2011

Toujours en février, on a appris que l'Autorité palestinienne était décidée à organiser des élections présidentielles et législatives en septembre 2011. Le Hamas y est opposé. Ces élections, initialement prévues en 2010, avaient été annulées en raison du conflit entre les deux factions palestiniennes, le Fatah et le Hamas⁸.

L'Autorité Palestinienne a été l'objet d'un grand remaniement sur fond de bouleversements dans la région. Salam Fayyad, en poste depuis 2007, reste cependant Premier ministre avec pour charge de former un nouveau gouvernement qui, selon certaines sources, aurait pour mission de mettre fin aux divisions, de promouvoir l'unité nationale et d'organiser dans de bonnes conditions les prochaines élections.

⁷ Le mot *Intifada* signifie le « soulèvement des pierres » en arabe. Il désigne les 2 soulèvements populaires palestiniens contre l'occupation israélienne en 1987 et 2000. N'ayant pas d'armes, la population civile, souvent des jeunes et des enfants jetaient des pierres aux soldats israéliens qui ripostaient avec des armes et des tanks. La population civile palestinienne a été réprimée très violemment par l'armée israélienne qui a renforcé les bouclages, les contrôles aux check-points et les autorisations de sorties des territoires. Pour les palestiniens, les *Intifadas* restent le symbole de leur résistance... du pot de terre contre le pot de fer !

⁸ Selon les résultats des élections de 2006, Mahmoud Abbas, chef du Fatah, est président palestinien, tandis que le Hamas est le parti majoritaire à Gaza. Le Hamas a refusé de reconnaître le gouvernement de M. Fayyad, formé en Cisjordanie, après la perte de Gaza par l'Autorité Nationale Palestinienne. Sur le terrain, le Fatah domine la Cisjordanie et le Hamas contrôle toujours la bande de Gaza.

La reconnaissance de l'Etat palestinien : un coup de tonnerre !

Depuis fin 2010, de nombreux pays d'Amérique du Sud ont déclaré officiellement la reconnaissance de l'Etat palestinien libre et indépendant sur les frontières de 1967 avec Jérusalem-Est comme capitale⁹.

Le Brésil en premier, puis la Bolivie¹⁰, l'Argentine¹¹, l'Equateur, le Paraguay, le Guyana, l'Uruguay, le Pérou...Le Chili, pays qui abrite la plus grande communauté palestinienne hors du Moyen-Orient, a adopté une position intermédiaire, reconnaissant l'indépendance de l'Etat palestinien, mais sans mentionner les frontières. La République de Chypre, membre de l'Union européenne, a emboîté le pas en janvier en reconnaissant l'Etat palestinien indépendant dans les frontières de 1967¹².

Le comité de coordination d'une soixantaine d'ONG israéliennes soutenant le processus de paix ont relayé ce mouvement.

Jusque là, état virtuel, ces pays reconnaissent les droits essentiels aux Palestiniens et s'affranchissent des gouvernances internationales qui bafouent les résolutions qu'ils votent (ONU, Etats-Unis, Europe...). Et cela dans un contexte où les négociations semblent une fois de plus dans l'impasse, après le refus du gouvernement israélien de geler le programme de colonisation des territoires occupés.

Certes, certains pays avaient déjà ouvert la voie : 108 pays ont reconnu l'Etat de Palestine depuis les années 80 (pays arabes, d'Afrique et d'Asie et bien sûr Cuba et le Venezuela). Mouvement qui avait été initié après la déclaration d'indépendance de Yasser Arafat, alors leader de l'OLP. Mais ce mouvement, provoqué par des pays non puissants, n'avait eu aucun impact internationalement à l'époque.

Aujourd'hui, cela a un tout autre écho.

⁹ Ce succès diplomatique fait suite à la tournée de Mahmoud Abbas en Amérique latine en 2009 au cours de laquelle le président Lula et son homologue argentine Cristina Kirchner s'étaient engagés à reconnaître l'Etat palestinien.

¹⁰ En 2009, la Bolivie avait déjà rompu ses relations diplomatiques avec Israël en réponse à l'offensive militaire israélienne contre la bande de Gaza menée en décembre 2008.

¹¹ Alors que l'Argentine possède la plus importante communauté juive d'Amérique latine !

¹² Reconnaissance formalisée dans une lettre du président chypriote, Demetris Christofias, adressée au président de l'Autorité palestinienne », Mahmoud Abbas.

Un acte pas seulement symbolique !

En confirmant cette reconnaissance, les pays émergents comme le Brésil ou l'Argentine veulent aider les palestiniens dans leur quête d'indépendance, notion qui ne leur est pas étrangère, eux qui ont également souffert d'une histoire coloniale et de ses effets à long terme. C'est dans cette région du monde que des transformations politiques ont lieu ces dernières années¹³. Plus important, ces pays montrent aussi qu'ils sont en train de sortir de la dépendance de certains états, notamment les Etats-Unis.

Cette récente reconnaissance de l'Etat palestinien encourage les dirigeants Palestiniens à poursuivre leurs choix pour un processus politique, pour faire aboutir leur indépendance. Cet acte porte la voix des palestiniens à l'ONU pour demander la reconnaissance internationale de l'Etat palestinien, surtout dans le contexte où les Etats-Unis ne font rien pour convaincre Israël d'arrêter la politique de colonisation en territoire palestinien (et même qu'ils opposent leur veto à toute résolution qui le demande !).

A travers cette reconnaissance, les palestiniens veulent mettre Israël et l'ONU au pied du mur en présentant une résolution au Conseil de sécurité de l'ONU, déclarant que la construction de colonies israéliennes dans les territoires occupés est illégale et constitue le principal obstacle à un accord de paix permettant la coexistence de deux Etats...

De son côté Israël ne décolère pas suite à ces soutiens et ces fortes décisions politiques et a jugé que ces décisions étaient : « très regrettables et décevantes ». Le vice-ministre des affaires étrangères, Danny Ayalon, a affirmé à la radio israélienne que ces déclarations latino-américaines : « ne font qu'encourager les Palestiniens à croire à un miracle, en croyant que la communauté internationale va imposer un accord à Israël... ». On appréciera son cynisme !

Pour l'heure cette reconnaissance a peu de répercussions... Les médias (notamment français) ont peu relayé cette information. L'Europe et les Etats-Unis ont (encore) le regard du dominant sur le dominé... Surtout avec le veto des Etats-Unis (qui rend impossible chaque application ou condamnation de l'ONU) et l'inertie de l'Europe !

Il n'en reste pas moins que la reconnaissance de l'Etat palestinien par certains pays constitue une victoire diplomatique et morale indiscutable. Il indique une responsabilité des pays membres de l'ONU et des puissants de ce monde face à l'impasse politique imposée par Israël.

C'est un geste qui devrait attirer l'attention de la communauté internationale sur le sujet... surtout si les sociétés civiles s'en mêlent et que ces actions sont relayées partout dans le monde.

¹³ Hugo Chavez au Venezuela, Evo Moralès, issu de la majorité amérindienne en Bolivie...

Pour être vraiment efficace, il faudrait que ce mouvement se poursuive en dehors de l'Amérique latine, notamment au sein de l'Union européenne¹⁴.

ANNEXE 6 (page 23)

Pour la reconnaissance d'un Etat palestinien ! De Patrick Le Hyaric, député européen.

ANNEXE 7 (page 24)

Le député François Asensi demande la reconnaissance de l'Etat Palestinien par la France.

ANNEXE 8 (page 25) :
« J'appris le sens du mot réfugié et son attribut, le mépris. » Mahmoud Darwich.

Dossier réalisé par Isabelle Tordjman, AJPF

Si vous avez des remarques ou complément, n'hésitez pas : tordjman.isabelle@wanadoo.fr

¹⁴ C'est pourquoi notre association souhaite faire de ce mouvement, un axe majeur de ses futures actions.